

# École maternelle La Bourie Fresnière

3 rue de Mourmelon 49 300 CHOLET

Tél : 07 88 38 18 24 ce.0491695B@ac-nantes.fr

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 16 octobre 2025

### Présents :

Les enseignants de l'école : *Mme Berthier Mahé, Mme*

*Lampin, Mme de Sousa Moreira*

Les parents élus au Conseil d'école : *Mme Jallier, Mme*

*Mme Humeau, Mme Augé*

*Mme Rigaudeau Patricia, Adjointe à l'éducation de la ville de Cholet.*

### Excusés :

Mr l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Cholet et Sèvres.

### 1. Organisation et fonctionnement

#### a. Attributs du conseil d'école

Dans le premier degré, **le conseil d'école** adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens alloués à l'école), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Le nombre de représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école est égal à celui des classes de l'école. Ils sont élus pour la durée de l'année scolaire.

Il est le représentant de tous les parents.

Le suppléant assume les mêmes responsabilités que le titulaire et le remplace si celui-ci ne peut pas participer à un conseil d'école.

C'est un intermédiaire d'informations et de négociations entre les parents, l'école et la mairie.

Il doit avoir soin de montrer son respect des compétences : l'enseignant est maître de sa pédagogie.

#### b. Résultats des élections

Les votes comptabilisés sont les votes qui sont arrivés à l'école avant le vendredi 11 octobre 2024 à 16h45, par le biais des enfants ou de la boîte aux lettres de l'école.

Lors du dépouillement les règles suivantes se sont appliquées : un bulletin ratré est considéré comme nul.

Nb inscrits : 111      Votants : 75      Exprimés : 53      Blancs / Nuls : 22

Taux de participation : 67.57 % soit 3 sièges pourvus (sans suppléants).

Il est noté l'augmentation du taux de participation de 10 pts mais aussi de l'augmentation du nombre de bulletin nuls car les noms des candidats sur les bulletins étaient barrés ou entourés, ou cochés.

Les votes de 2 familles ne sont pas arrivées à temps, par un manque de transmission des pochettes de liaison.

Voici la liste des parents élus (Titulaires et Suppléants) pour l'année scolaire 2024-2025

- Mme JALLIER, maman de Jules BAUDRY en MS
- Mme HUMEAU, maman de Hayden DELASSALLE - GS
- Mme AUGÉ, maman de Ariane NDONKOU AUGE -MS

Il est noté l'importance de communiquer auprès de familles sur la présence et le rôle des représentants de parents d'élèves.

#### c. Bilan de rentrée

Composition de l'équipe : PS : Mme Catherine Lampin et Mme Valérie Brousseau (ATSEM)

MS : Mme Stéphanie De Sousa Moreira et Mme Véronique Ciret (ATSEM)

GS : Mme Elodie Berthier-Mahé / Mme Christelle Saint-Agne (complément direction) et  
Mme Angéline LETULLE (ATSEM)

AESH : Mme Ludivine CHOTARD (14h GS) / Mme Amélie Mitando (Midi GS)      Pause méridienne : Alexandra

**Effectifs et répartitions :**

PS	MS	GS	Total
18	23	23	64

Depuis la rentrée, 2 enfants de la même famille ont déménagé.

3 élèves de TPS devraient faire leur rentrée en janvier 2026.

**d. Travaux / Organisations : bilans, demandes en cours**

**BILANS DES TRAVAUX EFFECTUÉS, et du matériel fourni :**

Je remercie la municipalité pour son investissement dans notre école et l'équipe des agents municipaux pour leur réactivité et leur disponibilité :

- Installation d'un Carré de jardin dans la petite cour de l'école.
- Installation de nouvelles prises électriques dans la salle des ATSEM
- Livraison du meuble de rangement (juin 2025) et des bureaux de la salle des ATSEM (octobre 2025).
- Remise en place d'un stock plus conséquent de papier toilettes, sacs poubelles, lingettes, mops, rouleau de papiers essuie-mains, boîtes de mouchoirs, boîtes de gants latex, sacs poubelles pour les vêtements souillés.
- Contact avec parcs et jardins. Récupération de terreau et du surplus de production de plantes.

**REPONSES MUNICIPALES AUX DEMANDES PRECEDENTES :**

Demande de retirer les grooms de la salle des ATSEM qui n'est plus un espace de stockage (demande validée par le Capitaine SIREAU lors de la visite de sécurité)	Ce n'est pas prévu pour l'instant. Avant de faire intervenir le CTM, nous souhaitons nous assurer que la salle ATSEM reste en ordre.
Demande de date de fin de la peinture des faïences des classes suite à la réfection des classes	Ce n'est pas prévu : ces travaux ne sont pas prioritaires.
Demande de création d'un portillon d'accès entre la grande et la petite cour de maternelle, afin que les élèves puissent accéder au bac à sable pendant la récréation.	Cette demande est en cours de chiffrage auprès de la Direction Parcs, Jardins et Paysages.
Les robinets des récupérateurs d'eau sont installés trop tard. L'idéal serait au mois de mars et non en juin. Est-il nécessaire de les retirer ?	Les robinets des récupérateurs d'eau ne sont pas retirés. En automne (octobre), la dalle est déconnectée et le robinet ouvert pour vider le récupérateur. En avril (période hors gel), la dalle est reconnectée et le robinet fermé.
Une ligne ou un mot en couleur compte pour 1 copie couleur. Avec 25 copies / an / élève, le quota est vite épousé.	Il n'est pas prévu d'augmenter les quotas couleur. Pour rappel, la copie couleur coûte 10 fois plus cher que le noir et blanc (0,003€ pour une copie noir et blanc ; 0,03€ pour une copie couleur). Il convient donc de privilégier le noir et blanc lors de l'élaboration d'un document et de sélectionner le bon réglage entre les modes N B, auto (seules les pages en couleur seront imprimées en couleur) ou couleur.
Les parents s'interrogent sur l'absence de la mention "fait maison" sur les menus de la cantine. Est-ce un oubli ou tous les produits sont-ils faits maison par le nouveau prestataire ?	Selon les termes du décret n°2014-797 du 11 juillet 2014, relatif à la mention " fait maison " dans les établissements de restauration commerciale ou de vente à emporter de plats préparés, le plat maison doit être élaboré sur place. Ainsi, les plats confectionnés par une cuisine centrale QUI livre des restaurants collectifs ne peuvent afficher le LOGO " fait maison »
Demande d'une réorganisation de la répartition des heures de ménage l'été : 2 jours 1/2 en juillet (rangement, nettoyage des classes et des sanitaires) et 3 jours en août (préparer la nouvelle année, nettoyage des communs de l'école). Cette réorganisation arrangerait aussi le corps enseignant qui pourrait travailler dans des classes propres durant l'été pour réaménager leurs classes) L'école LA BOURIE se propose pour être une école test pour ce fonctionnement	Un rendez-vous a eu lieu avec Marie GRANGIEN pour expliquer les problématiques d'agents et de contrats liés à cette proposition. L'organisation de l'équipe volante ne permet pas d'avoir des organisations différentes d'une école à une autre
La récupération des heures des ATSEM (portes ouvertes, formation ...) ne sont pas pratiques sur le temps scolaire. Une communication en amont serait bienvenue	Les ATSEM doivent récupérer leurs heures en priorité les mercredis et aux temps complémentaires, sauf rendez-vous personnels exceptionnels. Il est arrivé qu'un ATSEM récupère un après-midi : le service scolaire avait l'information que c'était vu avec l'enseignante et Que cela ne posait pas de problème
Les temps d'accompagnement des classes sur les temps hors temps scolaires ne sont pas acceptés par toutes les ATSEM. Ne pouvant les obliger à y participer, des ATSEM volontaires et disponibles seraient-elles volontaires ? Dans notre école, nous préférions qu'elles soient présentes à la fête de l'école plutôt qu'aux portes ouvertes. Est-il possible d'échanger ce fonctionnement	La participation des ATSEM aux portes ouvertes et aux fêtes d'école est une question de volontariat de l'agent

**NOUVELLES DEMANDES :**

**Régler le problème de connexion récurrent avec l'application du portillon.**

Actuellement pour éviter de rester bloquées au portillon, les familles le retiennent à la fermeture, donc il reste ouvert (par exemple à 12h30). Pour se fermer il doit être lâché et claquer.

A 16h30, l'ouverture des grands portails (haut + cantine) est forcée en ouvrant les 2 battants (mais le loquet de la serrure reste sorti) Les animateurs de la périscolaire qui arrivent à 16h 15 pour se préparer à récupérer les enfants se font houspiller par des familles qui souhaitent qu'on leur ouvre. De notre côté, nous n'avons pas eu de plainte de famille concernant l'heure tardive d'ouverture des portails. Nous reconnaissions qu'il y a eu quelques couacs à la rentrée avec la mise en place du planning d'ouverture du portail du bas, mais les choses sont rentrées dans l'ordre.

**Comment régler le problème d'ouverture des portails avant la fin du temps scolaire ? Comment laisser sa classe pour aller ouvrir le portail aux parents ? Notre école n'a pas eu le droit de recruter un jeune en mission de Service Civique, la mairie peut-elle en recruter ?**

Être informés à la rentrée scolaire de septembre de la date retenue pour les portes ouvertes de l'école afin de s'organiser pour la distribution des flyers et de l'organisation de ce temps fort pour notre école.

Réparation des rideaux stores rouge, sur les portes dans la classe de MS.

Les familles se questionnent « Pourquoi n'y a-t-il pas de repas de substitution lorsque les élèves mangent sans porc ou sans viande ?

#### TRAVAUX PREVUS :

- Installation de système d'alerte anti-intrusion (vacances d'automne 2025)

#### e. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école sera à signer lors de l'arrivée de l'élève à l'école, il sera donné aux familles à ce moment-là. Ensuite, il sera affiché dans l'école, et disponible sur le site internet de l'école.

Chaque année nous pourrons le modifier ou apporter des compléments sous forme d'avenant, il faudra que ces modifications se fassent lors du dernier conseil du juin, afin de pouvoir distribuer le nouveau règlement à la rentrée. Un règlement d'école simplifié et illustré pour les élèves est en réflexion avec le projet d'école.

Cela fait quelques années que nous rencontrons des difficultés lors des sorties. Nous voulons donc engager les parents dans cette démarche : accompagner une sortie, ce n'est pas une balade en famille, c'est un temps d'accompagnement et d'encadrement de la classe.

Chaque année il sera distribué une charte accompagnateur pour les parents qui souhaitent s'engager à nos côtés.

#### f. La sécurité à l'école

##### • Présentation du PPMS au Conseil d'école :

Le premier exercice Alerte-intrusion a eu lieu le lundi 13 octobre 2025. Nous devions nous confiner dans les classes. Cependant à la rédaction de la mise à jour du protocole, nous relevons des anomalies, récurrentes d'année en année. Les familles seront informées à l'issue des exercices lorsque le nouveau système sera fonctionnel.

Les enfants sont préparés par le principe d'une histoire lue dans les classes : « La Farce », où tout le monde se cache pour faire une farce. Réussir une farce pour se cacher, c'est apprendre à ne pas faire de bruit.

#### DIFFICULTÉS EVOQUEES, REMARQUES, DEMANDE D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Points positifs :	Points à améliorer :
- Les portes donnant sur les extérieurs sont fermées à clé lorsque nous sommes en classe. - Les volets des fenêtres bloquent la vue de l'extérieur. - La mise en sécurité de l'enceinte de l'école.	- Système sonore non audible (sifflet) dans les classes pendant des ateliers ou chants ... - Les différentes parties de l'école n'identifient pas le signal (personnel de service en cantine et élémentaire) - Pas de fermeture à clé complète des classes, pas de serrure aux portes d'entrées intérieures des classes. - L'abatage de la haie expose les classes des PS et MS à la vue de tous. - Les portes extérieures des classes ne sont pas équipées de volets il faut prendre le temps de fermer les rideaux.

##### • Premier entraînement alerte incendie lundi 22 septembre à 10h10 :

Les personnels sont habitués et évacuent rapidement les élèves. L'exercice s'est bien déroulé. Il faut cependant veiller à la fermeture de toutes les portes de la pièce évacuée. Et veiller, au quotidien, au maintien de la fermeture de la plupart des portes afin d'éviter les courants d'air.

D'autres exercices d'alerte incendie auront lieu dans l'année.

D'autres exercices PPMS auront lieu dans l'année (Tempête et Transports de Matières Dangereuses).

Un nouvel exercice PPMS Attentat-Intrusion sera organisé dès la mise en place du nouveau système d'alarme, afin de sensibiliser les élèves à cette nouvelle sonnerie.

## 2. Vie de l'école

### a. Bilan des évaluations de CP

**Français** : Compétences les moins réussies (mais dans la moyenne de la circonscription de Cholet, soit entre 70 et 80% de réussite) : reconnaître des lettres (68%) / connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (72%) / comprendre des mots lus par l'enseignant (74%) / comprendre des phrases lues par l'enseignant (79%).

Réussites (supérieures à la moyenne de circonscription) : Manipuler des phonèmes (100%) / Manipuler des syllabes (100%) / Comprendre des textes lus par l'enseignant (94%).

**Mathématiques** : Toutes les compétences sont en réussite et supérieure à la moyenne de la circonscription de Cholet) : Lire des nombres entiers (100%) / Ecrire des nombres entiers (95%) / Résoudre des problèmes (84%) / Quantifier des collections (95%) / Comparer des nombres (89%) / Placer des nombres sur une ligne graduée (100%) / Reproduire un assemblage (95%).

### b. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC permettent : une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.

Mme De Sousa Moreira et Mme Lampin prennent respectivement en charge les élèves de MS et GS les lundis et jeudi midi de 12h à 12h30. En milieu d'année, Mme Lampin peut choisir d'inviter les élèves de Petite Section.

Les élèves y participent sur invitation et avec l'accord des familles.

### c . Partenariats - Activités culturelles et sportives

Patinoire : Pour les GS 5eme période le mardi après-midi.

Bibliothèque : Les classes mettent en place le prêt de livre à la bibliothèque de l'école. Des rencontres à la bibliothèque de quartier seront organisées, en partenariat avec le Centre Social du Verger.

Nettoyons la nature : promenade dans le quartier et nettoyage des petits chemins et alentours de l'école (parkings), en association avec les classes de CP.

### d. Événements pédagogiques et festifs

Photos scolaires : lundi 30 septembre 2025, réalisées par Mr Martineau. Vente en ligne.

Semaine de la maternelle : La 11ème édition de la semaine académique de la maternelle se déroulera **du 21 novembre au 28 novembre 2024**. Sur inscription, les parents pourront venir découvrir en classe des temps d'apprentissages.

Marché de Noël : organisé par l'APE, le vendredi 12 décembre avec des chants des élèves.

Goûter de Noël : vendredi 19 décembre.

Rencontres enfant / parents / enseignante : fin janvier à début février

Carnaval : le jeudi après-midi 30 avril 2026.

Sorties scolaires : En lien avec nos projets pédagogiques de l'année

Course Solidaire : début juin, organisé par les élèves de CM2, depuis 4 ans, au profit de l'association « Philéon Vision pour le Sahel » qui aide à la scolarité de 10 élèves au Burkina Faso. Les petites classes pourraient y participer sous forme de course à vélo ...

Fête de fin d'année : le samedi 28 juin 2025

Rencontre sportive interclasse, en partenariat avec l'école élémentaire : début juillet

D'autres événements auront peut-être lieu en lien avec l'Association de Parents d'Elèves (APE) : vide-greniers, loto ...

L'AG de l'association a eu lieu le 3/10/25, un nouveau bureau a été élu.

Dates des prochains conseils d'école : *lundi 09/03/26 et lundi 15/06/2026* (sous réserve de modification).

### e. Questions des Représentants de Parents d'élèves :

« Pourquoi n'y a-t-il pas de menu sans porc ? »

Réponse de la directrice : « Les familles qui ne souhaitent pas que leur enfant mangent soit du porc, soit de la viande à l'école peuvent en faire la demande par courrier, adressé au service de restauration, à chaque rentrée. Les enfants ne seront pas servis en viande ou en porc selon le souhait de leur parent. Mais aucun plat de substitution ne leur sera proposé.